



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 6 mars 2025 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier procès-verbal : à l'unanimité.

2. Protection sociale complémentaire – Approbation de l'accord collectif Prévoyance et participation à la procédure de marché public:

Le conseil approuve l'accord collectif et décide de se joindre à la procédure de marché public proposée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin.

3. Périscolaire d'Obersaasheim / Geiswasser:

- a) Validation du bilan de l'exercice comptable 2023 / 2024 : le bilan laisse apparaître un bénéfice comptable de 16 826.30 €. Il s'agit d'un trop versé qui nous sera remboursé.
- b) Reversement d'une partie de l'excédent 2023 / 2024 à la commune de Geiswasser : une partie du bénéfice comptable sera reversé à la Commune de Geiswasser (au prorata du nombre d'enfants de Geiswasser fréquentant le périscolaire).

4. Attribution du marché Parking Centre Village :

Le marché a été infructueux car les offres reçues étaient toutes supérieures à l'estimation. Après négociations, c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue pour un montant de 82 620 € HT soit 99 144 € TTC.

5. Mission de maîtrise d'œuvre – Programme 2025 :

Le conseil accepte l'offre présentée par le Bureau d'études COCYCLIQUE d'un montant de 10 500 € HT, soit 12 600 € TTC relatif aux travaux de voirie 2025 et l'extension du réseau d'assainissement (part ComCom).

6. Convention de partenariat du statut « Chats libres » 2025 – 2026 :

Le conseil décide de poursuivre ce partenariat. En 2024, 13 captures ont été effectuées. Les frais de stérilisation se sont élevés à 926 € pris en charge pour moitié par la ComCom.

7. Remplacement d'automates de gestion et raccordement sur une GTB (Gestion Technique du Bâtiment) – 2^{ème} partie:

Le conseil valide le remplacement des automates de gestion à l'Eglise, à la Maison des Associations et à la Résidence SAUREL pour un montant de 14 549.90 € HT, soit 17 459,88 € TTC.

8. CITEO – Avenant à la Convention de soutien:

Afin de pouvoir continuer à bénéficier du soutien financier de CITEO (environ 900 € / an), il y a lieu de signer un avenant à la Convention.

9. Divers :

- Les Sapeurs-Pompiers remercient le Conseil pour l'achat des nouveaux casques.
- **Info ORANGE** : depuis le 27 janvier 2025, il n'est plus possible de souscrire à une offre sur le réseau cuivre. A compter du 27 janvier 2026, les usagers, particuliers comme professionnels, devront avoir migré vers le réseau de fibre optique ou vers une solution alternative, s'ils souhaitent conserver l'usage de leurs services.
- **Rappel suite à de nombreuses plaintes : les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections canines, sous peine d'amende.**
- **Un panneau de rappel du tri** sera installé par la COM-COM au point d'apport volontaire. Les erreurs fréquentes de tri coûtent de l'argent et seront au final à votre charge sur les factures !
- **Une nouvelle association** a été créée à Obersaasheim. Il s'agit de l'Association « Pique et Patch » (couture).
- **La Poste** va supprimer la boîte aux lettres au niveau du 52 rue du Maréchal Leclerc - très peu utilisée. Il ne restera donc que celle installée à l'épicerie.
- **Opération « Oschterputz »** organisée par Orange et la CEA : Un collecteur de téléphones portables usagers sera mis à disposition en mairie.

ORANGE participe à l'opération « Oschterputz – Nettoyage de printemps à l'alsacienne », organisée par la Collectivité Européenne d'Alsace, qui se déroulera du vendredi 14 mars au lundi 14 avril 2025.

Des récompenses sont attribuées à la commune ayant collecté le plus de mobiles au prorata du nombre d'habitants et aux 2 communes ayant collecté le plus grand volume total de mobiles.

Faites gagner des arbres à planter à votre commune en déposant vos vieux téléphones mobiles dans le collecteur qui se trouve dans le hall de la Mairie.

- A l'attention des propriétaires fonciers d'Obersaasheim : le rôle de répartition du produit de la location de la chasse de terrains privés peut être consulté à la mairie, aux heures d'ouverture des bureaux. Merci de signaler tout changement de propriétaire et/ou de coordonnées bancaires (les modifications ne seront effectuées que sur présentation d'un justificatif).

▪ Date à retenir ! 13 septembre : journée citoyenne



MERCI
de nettoyer après son passage...